



La Tremblade, le 19 septembre 1995

Station de la Tremblade

Mus du Loup, boîte postale 133, 17390 La Tremblade
Tél. 46.36.18.41
Fax 46.36.18.47
Télex 632 160 F

Monsieur l'Administrateur
des Affaires Maritimes
Quartier de Marennes-Oléron
3, rue Foch
17320 MARENNES

N/REF : 95-51/DEL/LT/DM

Objet : Avis sur le projet de réhabilitation de la station d'épuration de Nodes.

Comme suite à l'examen du dossier que vous nous avez communiqué pour avis le 4 septembre 1995, et après étude de celui-ci, nous émettons les remarques et recommandations suivantes :

- Ce dossier ne comportant pas de notice explicative des travaux à réaliser, uniquement des cartes et plans, les commentaires qui suivent ne sont pas exhaustifs et pourraient être complétés si d'autres informations nous parvenaient.
- D'après les contacts pris avec la Régie des Eaux de Saintes, le projet ne comporte pour le moment que la rénovation de la station et non ce qui la précède ou la suit. Or nous savons bien qu'une amélioration définitive des choses suppose que les problèmes amont et aval soient traités.
- Pour ce qui est de l'amont, l'état du réseau de collecte depuis Saint-Just-Luzac jusqu'à Bourcèfranc est dans un état de dégradation avancé (vétusté ?) puisqu'il y a déjà eu rupture en 1992 à hauteur de Marennes avec déversement d'effluent brut dans le port...

La station prévue pour traiter 1 500 m³/jour en voit de ce fait arriver trois fois plus en cas de forte pluie. L'inspection du réseau est paraît-il en cours et il nous paraîtrait judicieux de faire face aux infiltrations les plus importantes ou branchements erronés le plus rapidement possible, au moins pour réduire ces flux.

- Pour la station elle-même, il était plus que temps de remédier aux problèmes nés de la mauvaise conception du système (aérateurs mal installés, puis insuffisants, clarificateur sans cloison siphonide ce qui rend inutile le système de chloration). Le bassin improprement appelé lagune sur le plan, rempli de boues floculées, est à agrandir et surtout à placer en tête de station pour faire face aux pointes de débit et éviter de déséquilibrer le système. Toutes les stations performantes actuelles ont en principe ce type de bassin tampon.
- Pour ce qui est de la partie aval, le lagunage annoncé depuis des années est en voie de réalisation, semble-t-il. Dans la mesure où il peut servir de structure tampon et freiner l'arrivée de la pollution microbiologique dans le chenal de Mérignac, il est à réaliser d'urgence : n'oublions pas que

"arrêté ministériel prescrivant le classement sanitaire des zones de production de coquillages est paru...

Enfin, si ce lagunage est conçu comme un lagunage de finition, il ne peut être question d'y dériver de temps en temps une partie du flux arrivant en tête de station. Il faudra à ce moment là concevoir la lagune comme un système de lagunage total (10 m² par équivalent/habitant au minimum) comme dans le cas de la station de Rochefort.

A condition que ces remarques et recommandations soient prises en compte, nous émettons un avis tout à fait favorable à la réalisation de cette opération.

Le Responsable du Laboratoire
Environnement Littoral

D. MASSON

Copies : Dossier
Chrono
DEL/La Rochelle
DEL/Brest